



COMMUNICATIONS

**Un voyage à la cour du roi Nom-Rodon.**

LETTRE SUR LE CAMBODGE (NOGOR-KHMER).

Quoique cette contrée ait été fort bien décrite dans un ouvrage assez récent, surtout au point de vue des races, des monuments, débris magnifiques d'une époque très ancienne, où la civilisation la plus complète existait, il reste, pensons-nous, à s'occuper en ce moment de son importance au point de vue commercial et, partant, de ses rapports avec nos possessions de Cochinchine. C'est pourquoi nous ne croyons pas sans intérêt de publier en ce moment le récit de notre voyage au Cambodge et à la cour du roi Nom-Rodon.

Le Cambodge est une contrée qui depuis longtemps devrait être française, aucun empêchement à la réunion de ce pays à la Cochinchine ne peut être invoqué sérieusement. Le peuple, complètement soumis à un régime des plus despotiques, ne demande pas mieux que de jouir comme les Annamites français, ses voisins, des bénéfices d'une civilisation douce, car, dieu merci, personne ne peut invoquer contre nous aucun acte de barbarie; il n'a qu'à gagner à être régi par les lois françaises. Le roi absolu n'existe que par nous. Le pays est des plus beaux, des plus productifs; par sa situation il complète notre conquête, nous donne nos limites naturelles. Il est arrosé par de nombreuses rivières, par un fleuve magnifique coulant au pied de Phnom-Penh, la capitale, résidence royale, et permettant par sa profondeur (7 mètres) au plus grand navire d'y arriver. Les inondations périodiques,

aussi fertilisantes que celles du Nil en font une contrée qui saisit l'observateur et le commerçant. Que fait de tout cela ce peuple? Rien! — Pourquoi? Nous le dirons plus loin.

Les cultures les plus importantes, ou qui du moins donneraient les meilleurs résultats, sont : le poivre, le bétel, le cardamome, le riz, la canne à sucre, le café, et, en un mot, tous les produits exotiques; ils se récoltent dans la partie avoisinant la Cochinchine. Plus au nord, près des montagnes, les cultures des pays tempérés, les plaines débarrassées de leurs bois feraient d'excellentes rizières approvisionnant nos usines de Saïgon, appelant nos navires à transporter ces produits, créant du fret. Sans enthousiasme, on peut dire que là est l'Inde française : sans haine de la population pour le conquérant, sans difficulté de prise de possession, tout est prêt. Pour que cette population travaille, il ne faut qu'une chose : qu'elle soit assurée de pouvoir récolter sans être soumise à des impôts arbitraires, arbitrairement perçus et ne donnant aux producteurs aucune sécurité. Par la récompense du travail, par des impôts justement prélevés dans une administration loyale, le développement commercial sera assuré et la richesse acquise nous étonnera. Nous avons une mission civilisatrice envers ces populations si intéressantes, en créant chez elles la plus belle de nos colonies. Mais il est grand temps d'y songer, car il me semble que l'on n'a pas encore donné la véritable raison de la tranquillité des Annamites français. En effet, quoi qu'on en dise, ils sont heureux, et malgré les velléités de révolte dont on a entretenu la France, nous savons à quoi nous en tenir sur la prétendue nécessité d'y maintenir l'élément militaire au pouvoir.

L'Annamite est content; il travaille, acquiert et paie largement ses impôts; la meilleure preuve, c'est que pendant la guerre il a payé l'impôt six mois à l'avance. Cette satisfaction donnée à ce peuple se répand; les autres sujets de l'Annam, du Tonquin le savent bien; c'est ce qui explique la facilité de cette conquête conduite si vaillamment par notre brave Garnier — la France doit en garder un éternel souvenir — et par Dupuis, un vaillant aussi celui-là! Deux hommes, en commandant peut-être trois cents, prirent le Tonquin en quinze jours; l'un, officier de marine, l'autre, colon infatigable, qui venaient, après dix ans passés au Yu-Nam, de découvrir un chemin fluvial débouchant à la mer. Tous deux étaient prêts à donner leur vie pour doter leur patrie d'une vaste et riche contrée, mûre pour la civilisation, et dans laquelle ils allaient apporter le commerce et la richesse.

Pour bien se rendre compte de la facilité, de la possibilité de la conquête du Cambodge, il faut examiner la manière de vivre de ces peuples. L'administration se compose de mandarins, despotes barbares, car qui dit mandarin, dans ce pays, dit despote. L'impôt, perçu par caprice, met le travailleur entièrement à la disposition du chef. S'il plaît à ce dernier de fixer la somme hors de toute proportion de fortune, l'Annamite doit payer ou disparaître, car sans cela il sera impliqué dans quelque complot où il perdra la vie. Aussi, la plus grande partie de la population reste-t-elle inactive, aimant mieux flatter les grands et vivre de leurs munificences que de travailler. Nous en avons un grand exemple en Cochinchine, où l'Annamite, sûr de ce qu'il fait, agrandit chaque jour ses cultures, ce qui arriverait sûrement si nous possédions le Cambodge, en nous donnant davantage de produits: il y aurait alors abondance, prospérité.

Nous ne voulons point parler de la colonie française, quoique cela soit bien tentant; cependant nous constatons avec plaisir l'arrivée des commerçants aux fonctions principales, surtout depuis la nomination d'un gouverneur civil, et nos amis ont dû dépenser beaucoup d'intelligence, d'activité et de patience pour se maintenir si longtemps à Saïgon. C'est la meilleure réponse à faire à ceux qui ne cessent de répéter : « Les Français ne sont pas colonisateurs. » — Qui donc a colonisé à Saïgon? Sont-ce les Anglais, les Allemands?

Non, mille fois non! et, s'il faut le dire, ce sont les maisons de notre place qui songèrent les premières à la Cochinchine. Du reste, le commerce bordelais est coutumier. Quels sont les premiers qui allèrent s'établir au Centre-Amérique? Les négociants de Bordeaux. En Calédonie? Bordeaux. Nous citerons avec plaisir comme promoteurs les maisons Delphin Henry et Aymon, Renard, de Paris, et, enfin (la première actuellement) la maison Denis frères de Bordeaux. Nous avons pour ainsi dire assisté à ses débuts, et c'est un véritable plaisir pour nous, navigateurs, de constater une fois de plus que la réussite est assurée lorsqu'on est vaillant, patient et foncièrement honnête. Je suis sûr d'être l'interprète de tous mes amis, en lui décernant cet hommage si justement acquis.

Le roi du Cambodge gouverne d'une façon absolue; il peut faire mettre à mort qui il lui plait, mais il doit prendre des ménagements vis-à-vis de la caste noble qu'il déteste. En somme, il ne peut être impunément despote qu'envers le pauvre diable. Aussi pour un mot lui fait-il trancher la tête. Le gouvernement français y a un délégué.

Le roi dirige tout sans ligne de conduite, sans autre

règle que son bon plaisir; les lois de mainmorte y sont en pleine vigueur; le peuple, malheureux, constamment pressuré, finit par ne plus rien faire, si ce n'est de flatter les grands, de les suivre et de vivre des bribes de leur table.

L'impôt ne peut être d'un grand rapport, chacun ne travaillant juste que pour vivre et cachant soigneusement ce qu'il gagne; en effet, toute prospérité ne peut être que funeste, vu le mode de perception des impôts. A la mort du chef de la famille, le roi a le droit, ou le prend, de choisir dans la succession ce qui lui convient; comme en pratique le ministre a aussi passé par là, il en résulte que le plus souvent l'héritier n'a que les dettes pour son compte. Il est parfaitement rationnel que le Cambodgien n'entreprene aucune industrie, car s'il réussit il est dépouillé, et s'il fait de mauvaises affaires il devient la propriété, lui et les siens, toute sa famille, de son créancier. Son travail devant servir à payer ses dettes, et ce même travail n'étant estimé que par son créancier, il est certain d'être prisonnier toute sa vie. Aussi voit-on errer, les fers aux pieds, par les rues, des familles entières, dont la captivité est éternelle. La servilité est grande. Dès qu'un grand personnage parait, tous ces gens s'inclinent, la tête dans la poussière, les bras pliés sous le menton, les genoux à terre; ils restent ainsi prosternés bien longtemps après qu'il a disparu, risquent un œil, puis deux, et se relèvent non sans trembler. Du reste peu importe que ce soit un Cambodgien, il peut être étranger, mais il est indispensable qu'il soit très gros; ainsi, lors de mon voyage à Phnom-Penh, j'accompagnais un avocat de Saïgon, l'honorable M. Blancsubé (1), qui justifiait certainement de ce qu'il était nécessaire

(1) Aujourd'hui maire de Saïgon.

pour être remarqué, aussi bénéficiait-il des génuflexions cambodgiennes. Cette coutume est commune aux Javanais, car il y a à Batavia journellement des *ex-voto* déposés soit près d'un grand canon, soit sur d'énormes poutres, soit aux pieds de statues d'un goût douteux, représentant des chevaliers du moyen âge, armés de toutes pièces et peints au coaltar, qui flanquent de chaque côté la porte d'entrée de la ville; ce n'est pas, du reste, le seul rapprochement qui existe entre les populations javanaise, siamoise et cambodgienne; il y a dans ces rapprochements des études fort intéressantes pour l'ethnographie.

Voici du reste comment je fus amené à faire mon voyage au Cambodge, ce qui me procura le plaisir de connaître un peu ce pays, et particulièrement le roi.

Je me trouvais à Saïgon, en 1870, commandant le *François-Félicx*. Étant venu depuis sept années consécutives dans les mers de Chine, j'y avais de bonnes et solides amitiés, entre autres MM. Denis frères, les consignataires; M. Blancsubé, l'honorable avocat de Saïgon, venait souvent nous voir. Il arrive un jour fort préoccupé: un client chinois, venant du Cambodge, le suppliait de s'y rendre, afin de délivrer son père, mis aux fers, subissant un supplice de tous les jours par ordre du roi, qui venait, en outre, de le dépouiller de tous ses biens, lui réclamant 500,000 dollars (environ 2,500,000 fr.). Il expliquait cela ainsi: Le grand-père étant mort, le ministre avait déclaré l'héritier cambodgien d'office, ce qui lui permettait d'appliquer la loi du pays, et de s'emparer au nom du roi de la succession. Non seulement on ne lui avait rien laissé, mais on lui réclamait 2,500,000 francs. Le roi ne voulait le relaxer que sous caution, et le fils venait demander au Chinois, négociant à Saïgon, de

fournir cette caution, demandant le conseil et l'intervention de l'honorable avocat. La situation de son père était épouvantable : il était enchaîné à un poteau, ne pouvant se mouvoir, et obligé de payer 20 dollars par jour pour pouvoir s'éloigner de sa place à certains moments indispensables de la journée, et encore le geôlier ne le faisait-il qu'en cachette. Cette somme était payée par ses compatriotes.

C'est ici qu'il convient de faire justice de toutes les histoires accréditées par des ignorants ou des coupables, souvent même débitées de bonne foi sur les Chinois. Je les ai fréquentés un peu dans tous les actes de la vie, soit commercialement, soit dans l'intimité, pendant douze années.

Je n'ai eu qu'à me louer de leur façon d'agir ; il suffit de les connaître pour voir de bons pères, de bons maris ; vous voyez tous les jours les grands-pères (les mêmes partout) jouer avec leurs petits-enfants. Comment veut-on qu'une population si vaillante, si active, ne négligeant aucune force vitale et naturelle, si excellemment agricole, détruise ses enfants ? Ceux qui ont habité la Chine et qui ont bien remarqué, voient que cette accusation tombe d'elle-même ; mais ce qui est plus particulier à ce peuple, c'est sa grande solidarité commerciale. Point de mesquines jalousies, l'union la plus complète, l'association entre tous et pour tous : les faits que je relate le prouvent.

Le roi avait demandé une caution considérable, elle fut trouvée dans la journée et signée par toutes les grandes maisons chinoises de Saïgon ; il fallait maintenant organiser l'expédition au point de vue pratique ; je fus chargé de ce soin.

Nous partîmes le lendemain, ainsi installés : un bateau

à vapeur, calant peu d'eau, remorquait deux bateaux annamites et le bateau où était le client chinois; ce dernier, par discrétion, avait fait installer un bateau spécial pour lui. Il y resta du reste tout le temps de la traversée, car nous ne le vîmes qu'à l'arrivée, en descendant à Phnom-Penh. Les eaux descendant toujours, nous ne pouvions remonter que remorqués; les bateaux annamites étaient affectés, l'un à notre logement, l'autre à nos cuisines et servitudes; comme personnel, M. Blanc-subé et moi avions deux domestiques chinois, un cuisinier européen et un pauvre diable de Français descendant, disait-il, des princes de Chimay-Caraman, mais le tribunal de Saïgon lui avait interdit de porter ce titre. Ce brave garçon allait au Cambodge pour y remplir les fonctions d'instituteur des enfants du roi, ce qui me parut étrange, les enfants ne parlant pas le français et leur instituteur ne sachant pas un mot de cambodgien.

L'itinéraire était celui-ci : nous prîmes d'abord le bras de Cholen ou *arroyo* de la poste. D'où vient ce nom d'*arroyo* qui n'est pas chinois? Il a été donné au moment de la conquête par les Espagnols : cela veut dire tout simplement *ruisseau*. Comme toujours, nous avons eu la manie d'employer un mot étranger qui demande une explication quand il était si facile de dire *ruisseau*.

Cholen ou Cholon est un faubourg de Saïgon (4); c'est la ville chinoise où se traitent toutes les grandes affaires, les Européens étant plus principalement des intermédiaires, et les Chinois des acheteurs directs. La ville est très grande, très peuplée d'Annamites et de Chinois.

(4) Il serait bon de savoir à quoi s'en tenir. Cholon est-il réellement un faubourg de Saïgon. Nous ne le pensons pas. Cholon a son maître, comme Saïgon; c'est M. Landes qui occupe ces fonctions. Cependant on dit souvent que Saïgon a 80,000 habitants et l'on y comprend les 50,000 âmes de Cholon.

Nous demandons une note explicative à ceux qui ont vécu à Saïgon et à Cholon.  
(La Rédaction.)



De Cholen nous suivîmes, en descendant vers le Sud-Ouest, le bras de Ben-Hup jusqu'au grand Vaïco, fleuve important qui, après beaucoup de détours, vient se jeter dans le Cú-à-Loirap.

En remontant un peu à l'Ouest, nous vinmes prendre la rivière Hung-Hoa, ou petit Vaïco, qui vient rejoindre le grand Vaïco à la pointe de Can-Huyen.

A Ben-Hup, nous prenons la rivière Bao-Dingh-Ha, qui traverse la province de Bien-Hoa et qui se perd dans le grand fleuve de Mytho, chef-lieu de la province de ce nom. Le Long-Balai est la route des petits bateaux. Les grands bateaux à vapeur qui vont à Mitho descendent le Donnai, viennent déboucher au cap Saint-Jacques, qui forme l'entrée de la rivière. De ce point, ils se dirigent sur Cua-Tien, longent le grand fleuve, le bras de Tan-Hon-Huyen et, prenant le long de Mytho, se rendent à ce point. La route par petits bateaux est la plus longue, mais comme elle traverse l'intérieur des provinces, elle est aussi beaucoup plus intéressante. Les villages annamites, dès que l'on s'éloigne de Saïgon, sont mieux tenus, plus propres, les maisons mieux construites. C'est, du reste, une remarque générale et applicable à tous les pays. La population des campagnes est plus morale, plus sobre, plus vaillante, et, quoi qu'on en dise, aucun peuple ne se trouve bien de la prétendue civilisation apportée dans les ports de mer par les étrangers.

Il y a à Mytho une administration coloniale, un inspecteur de 1<sup>re</sup> classe, un télégraphe, etc.

Tous ces ports que nous avons successivement visités, Chaudrac, Vinh-Long, Hong-Supeu, se ressemblent; je n'en dirai rien. Sur le Long-Balai, nous rencontrâmes l'île Colao; des Français y ont installé une plantation; nous passâmes sans nous y arrêter.

En outre, nous vîmes les îles Gien-Tuy, Colao-Tanu; cette dernière est la plus remarquable, car c'est là que commence le Cambodge, par 10° 50' latitude Nord, et 104° longitude Ouest. Une douane cambodgienne existe à la frontière; c'est sans doute une satisfaction que se procure le roi, car elle est complètement inutile.

La première province cambodgienne que l'on côtoie, Bap-Phnom, tire son nom de la montagne Bap. A partir de ce point, on entre dans le grand fleuve. Le moment des basses eaux laisse environ 3 mètres d'élévation aux berges qui sont submergées au moment des inondations qui fertilisent le pays, comme nous le disions plus haut. A partir de ce point, le pays, un peu plus élevé, devient remarquable : la végétation est luxuriante; la population cambodgienne, plus forte, moins corrompue que dans l'Annam, travaille mieux; les cases sont mieux construites, beaucoup plus propres, et il est vraiment déplorable qu'un despote ignorant, ne donnant aucune garantie par suite de ses caprices, empêche le développement agricole qui, en assurant ses revenus, donnerait le bonheur à son peuple.

Le grand fleuve qui s'est enclavé dans l'Ouest remonte presque directement au Nord jusqu'à 11° 25, où il reprend la direction Ouest jusqu'à Phnom-Penh, ville capitale où habite le roi.

Un embouchement, le Long-Sap, conduit à Oudon; c'est par là qu'arrivent les grands poissons du Cambodge. Unis, semblables à la morue, excellents, du reste, et qui sont pêchés dans un grand lac supérieur.

Nous accostâmes à Phnom-Penh huit jours après notre départ de Saïgon. L'interprète du roi, M. Lefaucheur, créole de Bouibou, ancien officier du génie, vint nous

recevoir; il connaissait tout particulièrement M. Blancsubé. Aucun de nous n'ayant jamais été au Cambodge, il nous servit d'introducteur près de M. Moura, lieutenant de vaisseau, détaché au Cambodge comme chargé des affaires de France (1); nous visitâmes le télégraphe, et rendez-vous fut pris pour voir le roi le lendemain.

M. Lefaucheur nous fit visiter la ville, nous expliqua ses constructions nouvelles, car il joignait à ses fonctions d'interprète celles d'architecte; plus vraisemblablement il était le factotum du roi.

C'est l'homme le plus singulier que j'aie connu: musicien, causeur, buveur, tout allait de pair. Une phrase était entrecoupée ou par un air de flûte ou par une gorgée d'absinthe; avec cela ne tenant jamais en place, allant, venant, jouant, causant. M. Blancsubé s'informa comment nous serions reçus, étant connu le caractère du roi et ses tendances à se considérer comme un demi-dieu.

Nous voulions savoir comment le cérémonial serait réglé, voulant surtout ne compromettre en rien notre dignité.

Nous fûmes avisés dans la soirée que nous serions reçus en audience officielle, toutes portes ouvertes, et qu'une fête se préparait.

Le roi avait ordonné une fête et le peuple devait se réjouir.

Quand on se remémore cela et que l'on voit la France, comme on s'y trouve heureux!

Le soir, à dîner, nous reçûmes un présent du roi: un énorme poisson en mayonnaise, attention délicate. Le lendemain matin nous vîmes arriver M. Lefaucheur: le

(1) Membre honoraire de notre Société, auteur estimé de travaux sur le Cambodge, aujourd'hui en retraite à Moissac. E. L.

roi attendait! M. Blancsubé, fort digne, bel homme, embonpoint de circonstance, en habit noir, sa serviette d'avocat sous le bras; M. Moura en petite tenue, et moi en costume fort léger, nous nous dirigeâmes vers le palais, pour appeler ainsi la demeure du roi.

Quant à moi, je ne voyais qu'une grande maison et y attenant — comme dirait un notaire — un hangar, une halle de petit village; sous la halle, adossés aux piliers de soutènement et assis par terre, six hommes, ayant à leur droite d'énormes coutelas, jouaient ensemble. — La façade du palais, assez insignifiante, une grande porte à deux battants; on y montait par une douzaine de degrés environ. Cent mètres avant d'y arriver, nous vîmes de chaque côté du chemin une longue file de Cambodgiens agenouillés, la figure à terre; nous traversâmes cette haie, et au moment où M. Blancsubé mettait le pied sur la première marche du palais, un coup de *gong* retentit, les deux battants de la porte s'ouvrirent, et nous montâmes carrément.

J'ouvrais des yeux démesurément grands; j'étais curieux, mais nullement ému. M. Blancsubé, tout à fait à la hauteur de la situation, franchit l'enceinte. La pièce où nous fûmes introduits était assez élevée, pas très large, de forme octogonale; un tapis de pied, une petite table sur laquelle étaient disposés des vases en or, à nos pieds des crachoirs en or, pour sièges de vulgaires chaises rotinées.

Rien de particulier sur les murailles; tout, à part les vases d'or, était très vulgaire. Au fond et sur le côté, une longue vérandah assez semblable aux portiques du collége. Nous n'attendîmes pas longtemps; la musique se fit entendre, et au bruit des *gongs*, LE ROI PARUT!

Nous nous découvrires.

Nom-Rodon est de taille moyenne; il était nu-tête, les cheveux ramenés en forme de pinceau-brosse, le corps nu jusqu'à la ceinture, les reins ceints d'un pagne, laissant une partie des jambes découvertes, les pieds nus dans des sandales de soie brochée. Les mains et les pieds petits, embonpoint ordinaire; toutes les parties du corps à nu sont couvertes de safran, ainsi que la face; cela lui donnait une couleur jaune d'œuf pâle. Le safran est la poudre royale, et si par hasard un Cambodgien s'en servait, il pourrait lui en coûter la vie comme crime capital.

La figure est intelligente, les lèvres peu épaisses, le nez peu écrasé, les yeux un peu éteints, ce qui s'explique facilement, vu la vie de mollesse et d'oisiveté qu'il mène.

Le roi entra seul; ses femmes agenouillées et échelonnées tout le long de la vérandah, restèrent la tête inclinée, les bras ramenés sur la poitrine.

Nous nous assimes, à l'exception de M. Lefaucheur, constamment agité.

M. Blancsubé parla longtemps. Le roi écoutait gravement. Lefaucheur traduisait.

Pendant toute la conversation le roi resta impassible; à la fin, M. Lefaucheur annonça que Sa Majesté daignait ordonner la liberté du Chinois, sauf le dépôt du cautionnement. C'était un premier résultat. L'audience officielle était terminée.

Pendant que M. Lefaucheur était libre, j'essayai de poser quelques questions commerciales, demandant comment le roi voudrait concéder des terrains et à quels prix? — Nom-Rodon répondit qu'il était tout prêt à s'entendre à ce sujet et que l'on pourrait prendre sur le littoral, en s'étendant dans l'intérieur, tout ce que l'on voudrait.

Le roi se montra aimable, rompit le cérémonial et fit servir l'absinthe du vrai Pernod. Lefaucheur s'y connaissait; deux fort belles filles se détachèrent du groupe et allèrent chercher l'absinthe et l'eau, mais toujours en se traînant sur les genoux. En revenant elles furent obligées de relever la tête, mais aussitôt se voilèrent la face, comme éblouies par l'éclat de Sa Majesté: c'est du reste le cérémonial exigé. Ces pauvrettes, toutes peureuses, étaient charmantes. Il n'y avait pas de quoi cependant être ébloui, et pour mon compte le rayonnement produit par Nom-Rodon me laissait parfaitement froid.

L'absinthe fut faite par l'interprète qui s'acquitta parfaitement de ce soin. Les rafraîchissements bus, le roi nous offrit des présents; j'eus pour ma part une bague assez curieuse, présent, me dit Lefaucheur, de peu de valeur, mais ayant un prix très grand, étant offert par l'auguste souverain.

En descendant, je revis mes six hommes jouant toujours; je m'informai quelles étaient leurs fonctions.

— « Ce sont les bourreaux aux ordres de Sa Majesté, » me répondit-on.

— Fichtre! tout n'est pas rose à la cour!

Pendant notre séjour chacun passa son temps comme il l'entendait: Blancsubé, tout à son affaire, moi me promenant un peu partout. Je me promenais dans les environs visitant les restes des monuments, la pagode où le *mica tula* a remplacé le diamant, où l'herbe pousse un peu partout. Ces restes d'une splendeur passée indiquent bien la décadence.

Un jour, je rencontrai le roi; j'eus peine à tenir mon sérieux. Entouré de sa garde, Nom-Rodon avait une mine bizarre: coiffé d'une casquette de général de division, le torse couvert d'un gilet blanc semblable à une

veste de pâtissier, sur le tout le grand cordon de la Légion d'honneur; jambes nues, les reins ceints du pagne. Il se montra charmant. Lefaucheur m'invita de sa part à visiter sa petite maison. On lui avait construit un pavillon insensé. La température du Cambodge est d'au moins 35°. Figurez-vous un local étroit, presque rempli par un billard, le tout garni de tapis en laine, une seule porte.

— « Mon cher, dis-je à Lefaucheur, en s'enfermant ici avec quelques légumes, du poivre et du sel, et en poussant la porte, vous aurez le pot-au-feu. »

Sans rire, cet interprète modèle me répondit :

— « Sa Majesté est satisfaite. »

Une surprise m'était réservée. Comme j'allais prendre congé du roi, Lefaucheur me posa cette question :

— « Sa Majesté désirerait savoir sa ressemblance avec un des rois de France. Quelle est votre opinion à ce sujet? »

Je fus véritablement abasourdi, et vous comprendrez aisément la tête que je devais faire.

— Un roi de France ? dis-je. — Oui.

Il me vint en aide, fort heureusement.

— Vous ne trouvez pas ? — Non !

— Eh bien ! examinez Sa Majesté, et dites-lui qu'il ressemble à Louis XVI, vous lui ferez plaisir.

— Mon ami, comme il ne comprend pas le français, ni moi le cambodgien, dites-lui ce que vous voudrez.

Je pris une attitude digne. Pendant qu'il parlait, le roi jubilait.

— Sa Majesté, dit Lefaucheur, a aussi un grand talent, comme Louis XVI, pour arranger les montres et les serrures. Complimentez-le sur son talent, comme vous voudrez.

Même mimique. Ce brave Nom-Rodon était aux anges.

Nous nous laissâmes : il était temps. Je me sauvai à toutes jambes, et ne revis plus le roi qu'une seule fois, le jour de la fête qui fut donnée en notre honneur.

Dès le matin les préparatifs commencèrent. On planta huit mâts formant, par leur disposition, un octogone régulier. Au centre un mât plus élevé fut placé. Tous ces mâts furent reliés par des cordes à la base et au sommet. Le mât central servit à consolider les autres. Des cordes furent tendues très raides du milieu à chaque sommet de l'octogone. La population regardait béatement tous ces préparatifs; la joie qui anime les fêtes populaires n'existait point. A une heure de l'après-midi, près de chaque poteau vint se placer un homme, le torse et les jambes nues, à la ceinture deux queues de paon étaient maintenues.

A un signal donné par un gong, tous grimpèrent jusqu'à l'extrémité du poteau, où ils se mirent debout avec beaucoup de dextérité. A un autre signal, ayant en mains les queues de paon leur servant de balancier, tous se dirigèrent vers le poteau central.

Cette manœuvre eut un plein succès. Ils semblaient des automates et conservaient un équilibre surprenant. Chacun d'eux se livrait, suivant ses aptitudes, à une gymnastique exagérée. Ils s'amusaient peut-être là-haut, se sentant libres.

Le roi ne se montra pas. Dans l'après-midi, M. Lefaucheur vint nous inviter de la part du roi à assister à une danse nationale donnée pour nous par ses femmes; le roi devait l'honorer de sa présence.

Nous dinâmes de bonne heure; il nous tardait d'être rendus. J'avais bien remarqué dans l'après-midi une estrade nouvellement construite, mais l'idée ne m'était pas venue à quoi elle pouvait servir.



Nous nous rendîmes les premiers, toujours au milieu de la même haie de sujets prosternés. Le hangar était illuminé. A chaque pieu une lampe fumeuse était suspendue. Des nattes avaient été mises pour recouvrir la terre et former une salle de danse. Mes mêmes bourreaux étaient toujours là, leurs faces bestiales éclairées à la Rembrandt par des effets lumineux fugitifs, suivant que le vent agitait la lumière fumeuse dans un sens ou dans l'autre.

Quel tableau au fond dans la pénombre ! Une petite porte bâtarde attenant au bâtiment. Par là devaient arriver les femmes du roi. Je n'abandonne pas M. Lefaucheur, il me devient de plus en plus nécessaire. Nous sommes les meilleurs amis ; il a dîné avec nous et j'ai fait la cuisine.

Le gong retentit : le roi parait !

L'estrade est garnie de tapis. Nom-Rodon a sa tenue des familiers, il est safrané. Au moment même quarante femmes envahissent la salle. Souvenir des mille et une nuits ! peinture de Diaz Décamp ! il faudrait la plume de Théophile Gautier pour une telle description. Toutes ces femmes, quoique cuivrées, sont belles (\*) et leurs costumes sont splendides. Que de modèles pour un statuaire !

Elles sont de taille moyenne ; tous leurs mouvements respirent la santé. Les tailles ondulent, les mains s'agitent, le ballet commence. Cette lumière imparfaite produit des effets très bizarres.

Comme costume, des écharpes soie et or, des bagues aux chevilles, aux doigts des pieds, des bracolets jusqu'au coude ; les ongles de leurs jolies mains sont emprisonnés dans des ongles en or longs d'un décimètre, ce qui complète l'illusion.

Ce roi que tout ennuie et que sa grandeur rend impos-

(\*) C'étaient des femmes annamites ; les Cambodgiennes ne sont pas belles.

sible, ne témoigne ni satisfaction ni mécontentement; peu après l'ouverture, il salue et se retire. Ces pauvres enfants respirent; le ballet s'anime davantage.

Je reste jusqu'au dernier moment à ce spectacle qu'on ne peut oublier. Puis, sur un signe du garde du palais, tout rentre, non pas cependant sans avoir jeté un dernier regard d'étonnement sur nous. Pauvre peuple!

Il y a, en observant les coutumes et les danses de ces peuples, une assimilation bien frappante avec les danses indiennes bayadères, javanaises et chinoises. Les mêmes mouvements de torse, les assouplissements des reins, le jeté des jambes sont semblables; seulement les javanaises dansent masquées, tandis que dans l'Inde, en Chine et au Cambodge, elles dansent à visage découvert. Quant aux figures du ballet par elles-mêmes, je me serais cru en France. Les danseuses principales vont, viennent en avant, se mêlent, disparaissent, reprennent, puis le principal sujet seul, enfin tout le corps du ballet.

La danse est cependant moins lascive que dans l'Inde.

L'effet produit par toutes ces jeunes filles si merveilleusement habillées, si naïves, dépasse tout ce que l'on peut concevoir.

Et dire que ce roi pouvait d'un geste faire tomber leurs têtes!

Nous étions venus à Phnom-Penh par le grand fleuve antérieur; nous revînmes par le fleuve postérieur. Il y a entre ces deux fleuves un grand espace de terrain, qui, par le fait n'est qu'une île ayant 20 lieues de long et environ 10 milles de large dans sa plus grande largeur. Arrosée par deux fleuves, sillonnée de cours d'eau, on voit d'ici que de ressources pour l'agriculture.

Notre retour devenait fort intéressant; nous descendions avec le courant. Le fleuve, aux berges moins

élevées, nous permettait de mieux voir le pays. Les rives sont assez bien cultivées. Arrivés à Benguy, limite cambodgienne, nous nous dirigeâmes sur Chaudoc, poste français, nous y passâmes la journée avec les officiers, puis nous prîmes le Viam-Nov, canal fait de main d'homme ; rentrant alors dans le grand fleuve, nous continuâmes notre route par Mitho, Cholon et Saigon. Après vingt jours d'un voyage bien rempli, notre mission avait parfaitement réussi ; nous ramenions notre client, comme disait M. Blancsubé, qui sera certainement très étonné s'il lit jamais ces lignes rappelant ces souvenirs de dix ans.

ROYAUME DE CAMBODGE (NOCOR-KHMER)

SIGNIFICATION DES MOTS GÉOGRAPHIQUES USUELS

ANNAMITE	CAMBODGIEN	FRANÇAIS
Trân.	Khet.	Province.
Phù.	»	Département.
Huyên.	»	Arrondissement.
Giang.	Tonly.	Fleuve
Rach.	Prec.	Rivière (Arroyo).
Colao.	Ca	Ile
Nai.	Phnom.	Montagne.
»	Compong.	Rivage.
»	Phum.	Village.
»	Prey.	Forêt.

L. CHARLES,

*Capitaine au long cours, membre correspondant.*

**Les Champs Phlégréens.**

A l'ouest de Naples et au nord du golfe auquel cette grande cité a donné son nom s'étend une curieuse région volcanique nommée *champs phlégréens*, présentent 27 cratères éteints et